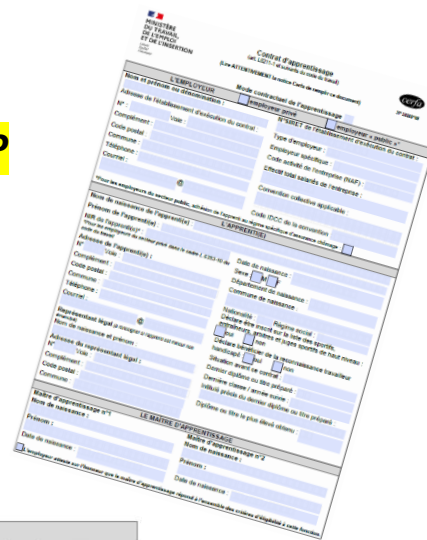
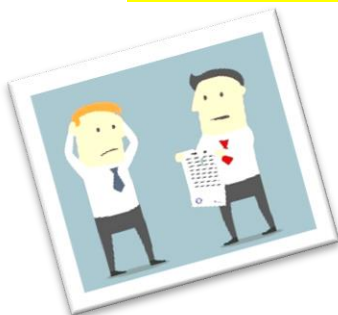




Mode contractuel de l'apprentissage 1 **A**

B **L'EMPLOYEUR** ☒ employeur privé ☐ employeur « public »*

Nom et prénom ou dénomination : _____

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :

N° : _____ Voie : _____

Complément : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____ **H** @ _____

N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat : _____

Type d'employeur : **C** _____

Employeur spécifique : **D** _____

Code activité de l'entreprise (NAF) : **E** _____

Effectif total salariés de l'entreprise : **F** _____

Code IDCC de la convention collective applicable : **G** _____

*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage : ☐

A : Indiquer le numéro correspondant au mode contractuel :

- 1 : à durée limitée
- 2 : dans le cadre d'un CDI
- 3 : entreprise de travail temporaire
- 4 : activités saisonnières à deux employeurs

B : Cocher la case « employeur privé » ou « employeur public »

C : Indiquer le numéro correspondant au type d'employeur :

Privé :

- 11 Entreprise inscrite au répertoire des métiers ou au registre des entreprises pour l'Alsace-Moselle
- 12 Entreprise inscrite uniquement au répertoire du commerce et des sociétés
- 13 Entreprises dont les salariés relèvent de la Mutualité Sociale Agricole
- 14 Profession libérale
- 15 Association
- 16 Autre employeur privé

Public :

- 21 Service de l'État (administrations centrales et leurs services déconcentrés de la fonction publique l'État)
- 22 Commune
- 23 Département
- 24 Région
- 25 Établissement public hospitalier
- 26 Établissement public local d'enseignement
- 27 Établissement public administratif de l'État
- 28 Établissement public administratif local (y compris établissement public de coopération intercommunale EPCI)
- 29 Autre employeur public
- 30 Établissement public industriel et commercial

Si l'employeur est en auto-assurance, il peut choisir d'adhérer au régime d'assurance chômage pour ses seuls apprentis. Il est alors totalement exonéré des contributions d'assurance chômage au titre de l'emploi de ses apprentis. Afin d'opter pour cette affiliation spécifique, cocher la case.

D : Indiquer le numéro correspondant au type d'employeur spécifique :

- 1 Entreprise de travail temporaire
- 2 Groupement d'employeurs
- 3 Employeur saisonnier
- 4 Apprentissage familial : l'employeur est un ascendant de l'apprenti
- 0 Aucun de ces cas

E : Nomenclature d'activités et des produits française correspondant à l'activité principale de l'établissement d'exécution du contrat (version 2008)

F : L'effectif renseigné est celui de l'entreprise dans sa globalité, au sens de l'article L. 130-1-I du code de la sécurité sociale et non seulement l'effectif de l'établissement d'exécution du contrat.

G : Identifiant de la convention collective de branche applicable par l'établissement dans le cadre de l'exécution du contrat ou à défaut de la convention d'entreprise (non adaptative d'une convention de branche) ou enfin dans le cas de certaines grandes entreprises du code du statut. Ce code peut être obtenu sur le site du ministère du Travail www.travail.gouv.fr. S'il n'y a pas de convention collective veuillez indiquer le code 9999, si la convention collective est en cours de négociation, veuillez indiquer le code 9998.

H : L'adresse électronique est obligatoire, c'est celle du gestionnaire du contrat, elle facilite les échanges avec nos services, l'OPCO ou la DIRECCTE, et l'Agence de Services et de Paiement – ASP (traitement, contrôle et paiement des aides des décideurs publics) pour le versement des primes éventuelles.

**C'EST QUI
LE PATRON ?**

L'APPRENTI(E)	
Nom de naissance de l'apprenti(e) :	
Nom d'usage :	
Le premier prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil :	
NIR de l'apprenti(e) : A	Date de naissance :
Adresse de l'apprenti(e) :	Sexe : ☐ M ☐ F
N° Voie :	Département de naissance : B
Complément :	Commune de naissance :
Code postal :	Nationalité : C Régime social : D
Commune :	Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau : ☐ oui ☐ non
Téléphone :	Déclare bénéficier de la reconnaissance travailleur handicapé : ☐ oui ☐ non
Courriel :	Situation avant ce contrat : E
Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé) Nom de naissance et prénom :	
Adresse du représentant légal : N° Voie :	
Complément :	
Code postal :	
Commune :	
Courriel :	
Dernier diplôme ou titre préparé : F Dernière classe / année suivie : G Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé : Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : H Déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise : ☐ oui ☐ non	



Si l'apprenti est mineur, compléter la partie « Représentant légal »

A : Numéro de sécurité sociale – 13 chiffres sans la clé (obligatoire pour les OPCO)

B : Indiquer le numéro du département. Si l'apprenti est né(e) à l'étranger, veuillez indiquer le code 099.

C : Indiquer le numéro correspondant à la nationalité :

1 : Française 2 : Union européenne 3 : Étranger hors union européenne

D : Indiquer le numéro correspondant au son régime social :

1 : MSA 2 : URSSAF

E : Indiquer le numéro correspondant à la situation avant ce contrat :

1 : Scolaire (hors DIMA)
 2 : Prépa apprentissage
 3 : Étudiant
 4 : Contrat d'apprentissage
 5 : Contrat de professionnalisation
 6 : Contrat aidé

7 : En formation au CFA sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, avant signature d'un contrat d'apprentissage
 8 : En formation, au CFA, sans contrat sous statut de stagiaire de la formation professionnelle suite à rupture

9 : Autres situations sous Stagiaire de la formation professionnelle
 10 : Salarié
 11 : Personne à la recherche d'un emploi (inscrite ou non à Pôle Emploi)
 12 : Inactif

F : Indiquer le numéro correspondant au dernier diplôme préparé :

Diplôme de niveau bac +5 et +

80 : Doctorat
 71 : Master professionnel/DESS
 72 : Master recherche/DEA
 73 : Master indifférencié
 74 : Diplôme d'ingénieur, diplôme d'école commerce
 79 : Autre diplôme ou titre de niveau bac+5 ou plus

Diplôme de niveau bac +3 et 4

61 : 1ère année de Master
 62 : Licence professionnelle
 63 : Licence générale
 64 : Bachelor Universitaire de technologie BUT
 69 : Autre diplôme ou titre de niveau bac + 3 ou 4

Diplôme de niveau bac +2

54 : Brevet de Technicien Supérieur
 55 : Diplôme Universitaire de technologie
 58 : Autre diplôme ou titre de niveau bac +2

Diplôme de niveau bac

41 : Baccalauréat professionnel
 42 : Baccalauréat général
 43 : Baccalauréat technologique
 49 : Autre diplôme ou titre de niveau bac

Diplôme de niveau CAP/BEP

33 : CAP
 34 : BEP
 35 : Mention Complémentaire
 38 : Autre diplôme de niveau CAP/BEP
Aucun diplôme ni titre
 25 : diplôme national du brevet (DNB)
 26 : Certificat de formation générale
 13 : Aucun diplôme, ni titre professionnel

G : Indiquer le numéro correspondant à la dernière classe ou année suivie :

01 : L'apprenti a suivi la dernière année du cycle de formation et a obtenu le diplôme ou titre
 11 : L'apprenti a suivi la 1ère année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante)
 12 : L'apprenti a suivi la 1ère année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)

21 : L'apprenti a suivi la 2ème année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante)
 22 : L'apprenti a suivi la 2ème année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
 31 : L'apprenti a suivi la 3ème année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante, cycle adapté)

32 : L'apprenti a suivi la 3ème année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
 40 : L'apprenti a achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire (collège)
 41 : L'apprenti a interrompu ses études en classe de 3ème
 42 : L'apprenti a interrompu ses études en classe de 4ème

H : Indiquer le numéro correspondant à son dernier diplôme obtenu (voir les numéros en F)

0 : aucun **M**
 3 : CAP, BEP
 4 : Baccalauréat
 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
 6 : Licence, licence professionnelle, BUT, Maîtrise
 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur
 8 : Doctorat, habilitation à diriger des recherches

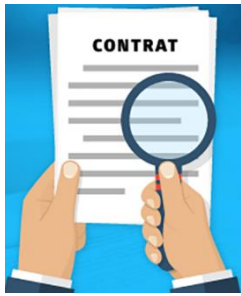
LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE	
Maître d'apprentissage n°1	Maître d'apprentissage n°2
Nom de naissance :	Nom de naissance : K
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
NIR :	NIR :
Courriel :	Courriel :
Emploi occupé :	Emploi occupé :
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :
Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu : M	Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu :
☒ L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.	



K : A renseigner si mise en place d'une équipe tutorale

L : Cochez la case pour attester que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.

☐ **À noter** ! Le maître d'apprentissage doit justifier d'une expérience et d'une expérience professionnelle minimales fixées par l'article R.6223-24 du code du travail et encadrer au maximum 2 apprentis plus un redoublant (article R 6223-6). En cochant cette case, l'employeur atteste que le maître d'apprentissage répond bien à l'ensemble de ces critères. Le changement de maître d'apprentissage en cours de contrat implique de conclure un avenant au contrat initial.



LE CONTRAT			
Type de contrat ou d'avenant : A	Type de dérogation : B à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat		
Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant : C			
Date de conclusion : (Date de signatures du présent contrat) D	Date de début d'exécution du contrat : E	Date de début de formation pratique chez l'employeur :	
Si avenant, date d'effet :	Durée hebdomadaire du travail : heures minutes G		
Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : F			
Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : ☐ oui ☐ non H			
Rémunération * Indiquer SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel)			
1 ^{re} année, du au : % du SMIC ; du au : % du SMIC			
2 ^{me} année, du au : % du SMIC ; du au : % du SMIC			
3 ^{me} année, du au : % du SMIC ; du au : % du SMIC			
4 ^{me} année, du au : % du SMIC ; du au : % du SMIC			
Salaire brut mensuel à l'embauche : K , €		Caisse de retraite complémentaire : J	
Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : , € / repas Logement : , € / mois Autre :			

A : Indiquer le numéro correspondant au type de contrat :

Contrat initial

11 : Premier contrat d'apprentissage de l'apprenti

Succession de contrats

21 : Nouveau contrat avec un apprenti qui a terminé son précédent contrat auprès d'un même employeur

22 : Nouveau contrat avec un apprenti qui a terminé son précédent contrat auprès d'un autre employeur

23 : Nouveau contrat avec un apprenti dont le précédent contrat auprès d'un autre employeur a été rompu

Avenant : modification des conditions du contrat

31 : Modification de la situation juridique de l'employeur

32 : Changement d'employeur dans le cadre d'un contrat saisonnier

33 : Prolongation du contrat suite à un échec à l'examen de l'apprenti

34 : Prolongation du contrat suite à la reconnaissance de l'apprenti comme travailleur handicapé

35 : Modification du diplôme préparé par l'apprenti

36 : Autres changements : changement de maître d'apprentissage, de durée de travail hebdomadaire, etc...

37 : Modification du lieu d'exécution du contrat

B : Indiquer le numéro correspondant au type de dérogation :

11 : Age de l'apprenti inférieur à 16 ans

12 : Age supérieur à 29 ans : cas spécifiques prévus dans le code du travail

21 : Réduction de la durée du contrat ou de la période d'apprentissage

22 : Allongement de la durée du contrat ou de la période d'apprentissage

50 : Cumul de dérogations

60 : Autre dérogation

C : Indiquer le numéro du contrat précédent, même s'il a été fait dans une autre entreprise

D : Indiquer la date à laquelle est conclu le contrat de travail par les deux parties (signatures)

E : Indiquer la date du 1er jour où débute effectivement le contrat (en Entreprise comme en Centre de Formation)

F : Indiquer la date de fin : Le contrat doit couvrir la date de fin du cycle de formation, examen inclus (tolérance de deux mois après la date de fin des cours)

Exemple : un contrat débutant le 09/09/2020 se termine au plus tard le 31/08 de l'année de l'examen

G : Indiquer la durée hebdomadaire de travail : 35 H, 39 H...

H : Pour les apprentis mineurs, certaines catégories de travaux ne sont pas autorisées (article L. 4153-8 du code du travail). Dans certains cas spécifiquement prévus par la réglementation, des dérogations sont possibles (article L. 4153-9 du code du travail). La réglementation relative aux travaux interdits et réglementés pour les jeunes âgés de quinze ans au moins et de moins de dix-huit ans s'appliquant est détaillée aux articles D. 4153-15 à D. 4153-37 du code du travail. Le cadre précis des dérogations pour les jeunes en formation professionnelle sont spécifiés aux articles R. 4153-38 à R. 4153-45 du code du travail. Pour les apprentis en contrat à durée limitée, quel que soit leur âge, leur sont interdits l'exécution des travaux listés à l'article D. 4154-1 du code du travail. Le cadre des dérogations est précisé aux articles D. 4154-2 à D. 4154-6 du code du travail.

I : Renseigner la rémunération à l'aide des explications ci-dessous :

SMIC au 01/05/2023 : 11,52 € brut soit un smic mensuel de 1747,20 € brut



Rémunération de l'apprenti par mois la 1 ^{re} année		
Avant 18 ans 27% du SMIC 472,00 €	18-20 ans 43% du SMIC 751,00 €	21-25 ans 53% du SMIC 926,00 €
Rémunération de l'apprenti par mois la 2 ^e année		
Avant 18 ans 39% du SMIC 681,00 €	18-20 ans 51% du SMIC 891,00 €	21-25 ans 61% du SMIC 1 066,00 €
Rémunération de l'apprenti par mois la 3 ^e année		
Avant 18 ans 55% du SMIC 961,00 €	18-20 ans 67% du SMIC 1 171,00 €	21-25 ans 78% du SMIC 1 363,00 €

En mai 2023, montant du SMIC BRUT mensuel: 1747,2 €
Les montants indiqués correspondent au salaire brut

ATTENTION !!!

Il existe de multiples grilles de salaires en fonction de l'IDCC de l'entreprise. Vérifier que la grille correspond à la bonne convention...

Sauf dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire déterminé en pourcentage du SMIC. Ce montant varie en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle de formation

Le contrat d'apprentissage fixe le salaire dû à l'apprenti pour chacune des années du contrat ou de la période d'apprentissage. Ce salaire ne peut être inférieur aux taux prévus par le législateur.

Lorsque l'apprenti change de tranche d'âge, le taux de rémunération change le 1er du mois qui suit son anniversaire.

Modification de la durée du contrat

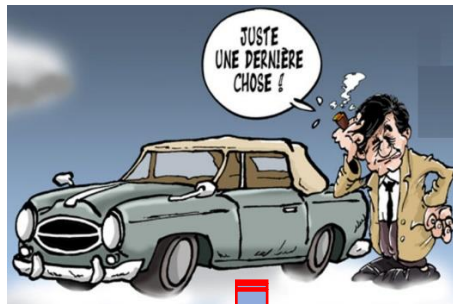
Lorsque la durée du contrat ou de la période d'apprentissage est inférieure à celle du cycle de formation préparant à la qualification qui fait l'objet du contrat l'apprenti est considéré, en ce qui concerne sa rémunération, comme ayant accompli une durée d'apprentissage égale à ce cycle de formation.

Lorsque la durée du contrat ou de la période d'apprentissage est supérieure à celle du cycle de formation préparant à la qualification qui fait l'objet du contrat le salaire minimum applicable pendant la prolongation est celui correspondant à la dernière année d'exécution du contrat précédant cette prolongation selon les modalités prévues à l'article D. 6222-26.

J : La caisse de retraite complémentaire est obligatoire

K : Indiquer le montant des avantages en nature

LA FORMATION	
CFA d'entreprise : oui ☐ non ☒	Diplôme ou titre visé par l'apprenti :
Dénomination du CFA responsable : Greta Lorraine Nord	Intitulé précis :
N° UAI du CFA : 057 3003 E	Code du diplôme :
N° SIRET CFA : 195 700 570 00037	Code RNCP :
Adresse du CFA responsable : N° 4 Voie : Rue Monseigneur Pelt	Organisation de la formation en CFA : Date de début de formation en CFA :
Complément :	Date prévue de fin des épreuves ou examens :
Code postal : 57070	Durée de la formation : heures
Commune : METZ	Lieu principal de réalisation de la formation si différent du CFA responsable : Dénomination du lieu de formation principal :
☐ Si le CFA responsable est le lieu de formation principal cochez la case ci-contre	N° UAI :
Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :	N° SIRET :
	Adresse du lieu de formation principal : N° Voie :
	Complément :
	Code postal :
	Commune :



A ☐ L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat

Fait à :

Signature de l'employeur Signature de l'apprenti(e) Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)

B



A : Cochez la case pour attester que vous disposez de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du contrat

B : Dater et signer avec l'apprenti (et son représentant légal le cas échéant)